

ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE 2025

Réunie au camping Loisirs des Groux(78) le 24 septembre 2025 à 9 h 30

Cette Assemblée a été déclenchée suite à la nécessité de mise à jour des statuts et du règlement intérieur de notre Club suivant les directives de la FFACCC.

Le Président remercie les équipages présents : Beaupel, Bruneaux, Claes Collard, Doron, Laboureau, Lelièvre et Matuchet. Il annonce les équipages représentés par des procurations : Albinoli , Bajou, Damas, Duclou, Enders, Honoré, Jacquin, Lhuillier .

Le quorum est atteint, nous pouvons valablement délibérer.

Relecture des documents joints à la convocation. Les statuts du Club et le règlement intérieur sont modifiés à la demande de Monsieur Beaupel afin de les mettre en conformité selon la loi 1901, les directives de la FFACCC, et les aménagements spécifiques au Club.

Vote à main levée par tous les présents et représentés. Les modifications sont votées à l'unanimité.

Cette séance est close à 9h 55.